



## Concours national d'organisation de l'opération pèlerinage au titre de l'année 1431/2010

### - Avis rectificatif-

Le Département du Tourisme informe les Agences de Voyages souhaitant participer au concours national d'organisation de l'opération pèlerinage au titre de l'année 1431/ 2010 du report de la limite du dépôt des dossiers de participation à cette opération **au 18 mai 2010** et ce, suite à la demande de la FNAVM datée du 07 mai 2010 mentionnant la difficulté de réunir les pièces exigées par ledit concours pour un grand nombre d'agents de voyages se trouvant actuellement à l'étranger pour des raisons professionnelles.

A noter que la commission ad hoc chargée de la présélection des dossiers de participation à ce concours se réunira au siège de ce Département le vendredi 21 mai 2010 à partir de 9h30 et que l'attribution des quotas se fera le 08 juin 2010. Les agences dont les dossiers sont incomplets seront invitées à compléter leurs dossiers du 24 au 28 mai 2010 (inclus) et pourront être présélectionnées avec déduction de quelques points, en guise de pénalité.